

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Terrasses et bardages en bois : un marché 2024 à plus de 18 millions de m², entre reprise, transition et ancrage territorial

La Fédération Nationale du Bois (FNB) et Le Commerce du Bois (LCB) publient deux études complètes sur les marchés français des bardages bois et terrasses bois. Pilotées par l'expert Jean-Marc Mornas, ces analyses révèlent un secteur qui se réorganise, entre effets de la crise, évolution des usages et transition environnementale.

Paris, le 2 septembre 2025

Le marché du bardage bois : entre impact des politiques de rénovation et enjeux du bois local.

En 2024, le marché du bardage bois dépasse les **6 millions de m²**, en croissance de **+6,1 % par rapport à 2019**. Ce développement, dans un contexte de recul de la construction neuve, s'appuie sur **la montée en puissance de la rénovation** – portée par des dispositifs incitatifs, mais aussi par une recherche accrue de performance énergétique et de solutions bas carbone.

L'étude révèle également une **évolution notable du mix produit** : les bois résineux français – en particulier le Douglas – s'imposent comme une alternative crédible, avec une **hausse de 47 % des volumes en 5 ans** (tous types de bardages confondus – hors bardages peints). Cette tendance traduit une **relocalisation du sourcing**, en phase avec les objectifs de décarbonation de la **RE2020** et les attentes des prescripteurs.

Le marché de la terrasse bois : un secteur résilient, en pleine recomposition.

Après une forte contraction post-Covid, le marché de la terrasse bois repart à la hausse en 2024 avec **près de 11,9 millions de m²** (+6,8 % par rapport à 2023). Cette reprise s'explique notamment par le dynamisme des ventes en GSB et chez les négoce spécialisés, mais cache **une recomposition en profondeur de l'offre**.

Les bois résineux traités (pin sylvestre, Douglas), confirment leur **position dominante** (+6,8% de volume vendu en 2024). À l'inverse, les bois tropicaux poursuivent leur déclin (Baisse de -19,8% soit 1 800 000 m² vendus en 2024) sous l'effet des contraintes réglementaires et sociétales. Les matériaux alternatifs – **bois composite coextrudé, bambou thermotraité** – gagnent du terrain sur les segments premium.

La **Fédération Nationale du Bois et le Commerce du Bois (LCB)** soulignent que ces évolutions constituent **une opportunité stratégique** pour la filière : structuration d'une offre durable, montée en gamme des produits, valorisation des essences locales. L'objectif à moyen terme est clair : **atteindre 7 millions de m² de bardage et 14 millions de m² de terrasse d'ici 2030**, dans une logique de développement durable et d'ancrage territorial.

Dans un environnement marqué par l'inflation, la crise du logement et de fortes mutations réglementaires (RE2020, REP PMCB, RDUE), la FNB et le LCB accompagnent les professionnels du bois dans la montée en compétence, l'adaptation des outils industriels et la défense d'une production locale compétitive.

Avec le soutien de France Bois Forêt



Relations presse :

Amélie Pade – Responsable communication FNB – amelie.pade@fnbois.com Tel : 01 56 69 52 00

Arnaud Hétrait – Directeur du LCB - direction@lecommercedubois.fr - Tel : 01 43. 94 73 50

A propos – Fédération Nationale du Bois

La Fédération Nationale du Bois est l'organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France. La FNB porte la voix de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, ministères et instances parlementaires, à l'échelon national et européen, des commissions de normalisation et de certification ainsi que des structures interprofessionnelles nationales et régionales. Elle a pour missions principales d'être, pour le compte de ses adhérents, un interlocuteur privilégié et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés. La FNB intervient dans le cadre de l'élaboration des réglementations, au niveau national et européen, et mène les négociations sociales pour le compte de ses adhérents, notamment sur les conventions collectives, les accords formation, etc. Elle a également pour but de développer la compétitivité des entreprises des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{re} transformation, de la 2^e transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.
www.fnbois.com/

A propos – Le Commerce du Bois

Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, principalement dans le secteur de la construction et de la rénovation. Elle se compose d'importateurs, d'industriels (fabricants de lames de terrasses et de bardages), d'agents commerciaux, de négociants spécialisés bois réunis sous la marque Expert Relais Bois et enfin, de partenaires notamment logisticiens. L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs et du grand public. Toutes les entreprises de LCB sont signataires d'une Charte RSE, politique commune répondant aux évolutions réglementaires nationales et européennes avec un suivi ainsi qu'un pilotage précis de la réduction des impacts environnementaux et sociétaux des activités. Cette Charte RSE s'appuie notamment sur l'offre de services LCB avec notamment une offre de 17 modules de formation au format e-learning et associant connaissances générales du matériau bois et des principales familles de produits à la maîtrise des argumentaires de ventes. LCB a également mis à jour en 2025, ses outils pour accompagner les opérateurs amont, aval et les commerçants dans le cadre de leur conformité réglementaire au RDUE. www.lecommercedubois.org